



ENGAGEMENT ASSOCIATIF DANS LE CADRE SCOLAIRE

« Comment les pratiques associatives accessibles aux jeunes en milieu scolaire contribuent à développer leur engagement ? »

RENCONTRES REGIONALES DE LA VIE ASSOCIATIVE

NOUVELLE-AQUITAINE

COMPTE RENDU
29 MARS 2022

ANIMÉ PAR :



AVEC LA PARTICIPATION DE :



ORGANISÉ PAR :



AVEC LE SOUTIEN DE :



LA TABLE DES INTERVENANT.ES

Animateur & organisation

Bernard Touboul (Animateur)

Mail : bernardtouboul.francebenevolat@gmail.com

Marine Bouteville (Technique/logistique)

Mail : mbouteville@lemouvementassociatif.org

Témoignages

Corentin Gautraut (TURFU les éditions)

Mail : corentin.gautraut86@orange.fr

Clara Mainson (Projet Exp'Ose, RADSI)

Mail : expose@radsi.org

Tel : 05 40 00 34 71

Aouali Kherradji (Région académique Nouvelle-Aquitaine, AC Limoges)

Mail : Aouali.Kherradji@ac-limoges.fr

TÉMOIGNAGE DE CLARA MAINSON, PROJET EXP'OSE, RADSI

Description du projet

Projet d'Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire, prenant la forme d'un concours d'éloquence sur le thème de l'Agenda 2030 du Développement Durable. Il s'appuie sur le tissu associatif des territoires pour accompagner les jeunes à développer leurs connaissances, à approfondir leurs réflexions et arguments.

- 12h d'atelier pour sensibiliser les jeunes au sujet des ODD, et de la solidarité internationale, dans les établissements.
- Phase de concours (présélections, demi-finales et finale)
- En partenariat avec la Région NA, l'AFD, la DRAAF, le MEAE, le Fonjep et le FDVA. Partenariats de longue date
- 22 établissements participants - 32 classes - 19 associations
- Une majorité des départements de la Nouvelle-Aquitaine représentés (sauf les Deux-Sèvres)
- Des prix pour leur permettre de participer à des instances multilatérales (MEAE)
- Comité de pilotage régulier

TÉMOIGNAGE DE CLARA MAINSON, PROJET EXP'OSE, RADSI

Résultats du projet

- Alliance éducative pluri-acteur.trices
- Montée en compétences des associations et enseignant.es
- Redéfinition du relationnel
- Savoir-être, savoir-faire et savoir devenir

Des difficultés

- Coordination des établissements et associations
- 12h d'atelier à intégrer dans le calendrier pour lesenseignant.es // 12h d'atelier - temps insuffisant pour lesassociations
- Temps limité par le financement
- Un projet qui demande un budget conséquent
- Notion de concours, là où nous ne souhaitons pas intégrer dela concurrence

A NOTER : RETROUVER LE DIAPORAMA COMPLET SUR CE PROJET SUR NOTRE SITE INTERNET.



TÉMOIGNAGE DE CLARA MAINSON, PROJET EXP'OSE, RADSI

Réactions des participant.es de l'atelier

- Comment l'équipe contact-elle les établissements ?
 - Via différents biais comme les référents jeunesse présents dans les lycées, via le bouche à oreille, et grâce à la communication sur les réseaux sociaux. La démarche originelle et privilégiée est cependant que ce soit le rectorat qui fasse le lien.
- Comment en tant qu'établissement peut-on intégrer ce projet ?
 - En contactant directement Clara Mainson et/ou en répondant à l'invitation pour la prochaine année scolaire (qui devrait être diffusée courant avril/mai)
- Comment se fait le lien avec les associations ?
 - Les associations contactées en priorité sont celles membres du RADSI. Il y a cependant un maillage territorial inégal, c'est par exemple le cas dans les Deux-Sèvres. Les associations peuvent servir d'antennes relais pour faire le lien avec des établissements au niveau départemental, mais ce n'est pas la démarche privilégiée.

TÉMOIGNAGE DE CORENTIN GAUTRAULT, TURFU LES ÉDITIONS

Turfu les éditions est une jeune maison d'édition créée par des lycéen.ne.s du lycée LP2I de Jaunay-Marigny (86) dans le courant de l'année scolaire 2016-2017 lors d'un projet interdisciplinaire mêlant le français, les sciences économiques et sociales et la documentation.

A l'origine ce devait être un projet d'un an mais face à l'engouement il s'est constitué en junior association* avant de devenir une association loi 1901 en 2020. Aujourd'hui composée d'étudiants et de lycéens, elle garde des liens privilégiés avec le LP2i. A ce jour, 13 auteurs ont été publiés et 16 ouvrages (pas uniquement de jeunes auteurs).

Pour ce qui est du fonctionnement, tous les membres sont consultés sur chaque manuscrit (processus collectif avec vote). Il n'y a jamais de "non" définitif puisqu'il y a systématiquement un dialogue avec l'auteur pour améliorer le manuscrit pour éventuellement une publication ultérieure. Concernant l'édition, c'est un processus long qui se fait avec un binôme d'éditeurs (expérimenté et novice) en dialogue avec l'auteur pour améliorer manuscrit avant la publication.

*Junior Association : association gérée par des jeunes mineurs, et qui a obtenu ce label par le Réseau national des juniors associations. Ce dispositif permet aux jeunes d'être reconnus au même titre qu'une association loi de 1901.

TÉMOIGNAGE DE CORENTIN GAUTRAULT, TURFU LES ÉDITIONS

L'édition nécessite des compétences très diverses, qui inclut de la mise en page, du graphisme, de la communication (numérique en particulier), des connaissances juridiques (propriété intellectuelle et droit des contrats), et de l'administratif pour la gestion et la gouvernance de l'association.

"L'OBJECTIF EST QUE LES MEMBRES PUISSENT ÊTRE FORMÉS SUR LES DIFFÉRENTS ASPECTS GRÂCE AU PRINCIPE DE CO-FORMATION."

Concernant le recrutement, Turfu propose des formations et des sensibilisations sur le milieu de l'édition au sein du lycée LP2i. Ainsi la large majorité des nouveaux membres sont des lycéens du LP2i, qui restent même une fois étudiants.

Problématiques rencontrées :

- Numérique VS papier. L'édition papier est très cher. Le numérique est finalement une force (flexibilité, gratuité, non-rémunération des auteurs, contrat n'engage à rien). Coûts principaux : paiement d'un logiciel pro de correction + paiement du site internet
- Travail majoritairement à distance
- Difficulté de recrutement et de maintenir les membres sur plusieurs années. Pas mal de membres "de passage" sur quelques mois à un an.

TÉMOIGNAGE DE CORENTIN GAUTRAULT, TURFU LES ÉDITIONS

Réactions des participant.es de l'atelier

- Comment gérer la question de la légitimité, d'autant plus que les auteurs publiés sont souvent adultes ?
 - Question importante qui s'est vraiment posé aux débuts de l'asso. Les auteurs sont plutôt ouverts et réceptifs à un regard jeune donc ça a facilité le sentiment de légitimité. Auteurs savent à quoi s'attendre en s'adressant à une maison d'édition de jeunes. Aujourd'hui les membres ont plus confiance en eux qu'au début.
- Quel accueil est organisé pour les nouveaux membres lycéens ?
 - L'objectif est de les inclure en les formant pour qu'ils soient à l'aise et qu'ils travaillent sur le premier manuscrit le plus rapidement possible (sur le principe du binôme un éditeur novice/un expérimenté).
- Pourquoi certains jeunes ne restent que quelques mois ?
 - Souvent les membres vont être des lycéens qui vont s'arrêter après le Bac car c'est du bénévolat qui prend beaucoup de temps. C'est pour ça que Turfu essaient de recruter dès la seconde ou la première.
- Quelle est analyse de votre réussite (en lien avec le processus de création) ?
 - Engagement très fort des membres créateurs et il y a eu des réussites en terme de communication (double page dans Libération ou interview sur France Inter).

"LA SATISFACTION DE L'AUTEUR PUBLIÉ EST TRÈS GRATIFIANTE POUR LES MEMBRES."



TÉMOIGNAGE DE CORENTIN GAUTRAULT, TURFU LES ÉDITIONS

Réactions des participant.es de l'atelier

- Avez-vous d'autres engagements dans des associations ?
 - Les co-présidents sont tous engagés dans plusieurs associations. Le fait d'avoir participé activement à une asso dès le lycée leur a donné le goût du bénévolat.

"LE FAIT DE RECRUTER DÈS LE LYCÉE PERMET DE SENSIBILISER À L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF ET DE DONNER ENVIE AUX JEUNES DE S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT."

- Comment organisez-vous la formation des membres ?
 - A la création de Turfu, les lycéens ont été formés par une professionnelle d'une maison d'édition. A cela s'ajoute leur expérience acquise. Aujourd'hui le but est de transmettre sans s'auto-proclamer formateur professionnel. De plus certains poursuivant dans des études en lien avec l'édition (communication, droit de la propriété intellectuelle..), ils peuvent apporter ces connaissances dans les formations.

A noter : Le Passeport Bénévole permet aux bénévoles de garder une trace des missions réalisées dans une ou plusieurs associations. Il regroupe les expériences et compétences acquises et peut ainsi devenir une pièce justificative lors de la constitution d'un CV ou d'un dossier de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

MODE D'EMPLOI SUR LES RÈGLES D'OR « COMMENT UNE ASSOCIATION PEUT TRAVAILLER AVEC L'INSTITUTION SCOLAIRE ? »

Madame Aouali Kherradji, Déléguée Académique à la Vie Lycéenne et Collégienne

Deux cadres :

- Niveau national : Conseil national des associations complémentaires de l'éducation publique (agrément accessible pour les asso qui couvrent au moins 2/3 du territoire national). Quand une asso a l'agrément national, pas de nécessité de faire une demande au niveau académique.
- Niveau académique (toutes les académies ont le même cadre) : 90% des associations au moins n'ont pas cet agrément, donc rentre dans le cadre du conseil académique. Attention : une asso ne peut pas se substituer à l'action éducative des institutions scolaires => principe de complémentarité

A NOTER : RETROUVER LE DIAPORAMA COMPLET SUR CES RÈGLES SUR NOTRE SITE INTERNET.

MODE D'EMPLOI SUR LES RÈGLES D'OR « COMMENT UNE ASSOCIATION PEUT TRAVAILLER AVEC L'INSTITUTION SCOLAIRE ? »

Madame Aouali Kherradji, Déléguée Académique à la Vie Lycéenne et Collégienne

A noter : L'agrément académique n'est pas une fin en soi ni une obligation juridique, c'est comme un label qui permet un affichage de confiance pour les directeurs d'établissement. Toute association (agrée ou non) peut se voir interdire l'accès à un établissement scolaire par l'IA DASEN sur le territoire de son département, si le comportement, les propos ou les actions de ses membres ne sont pas conformes aux règles de fonctionnement et/ou aux valeurs attendues.

Remarques : il n'y a pas d'instance pour la région académique.

Une association de Poitiers qui veut intervenir à Limoges peut le faire avec l'agrément délivré par l'académie de Poitiers (si action occasionnelle). Si partenariat dans le temps, mieux vaut faire une demande d'agrément à l'académie de Limoges.

A NOTER : RETROUVER LE DIAPORAMA COMPLET SUR CES RÈGLES SUR NOTRE SITE INTERNET

MODE D'EMPLOI SUR LES RÈGLES D'OR « COMMENT UNE ASSOCIATION PEUT TRAVAILLER AVEC L'INSTITUTION SCOLAIRE ? »

Réactions des participant.es de l'atelier

- Même si obtention de l'agrément national, c'est intéressant d'avoir l'agrément local.
- Remarque participant.es : Il y a de plus en plus d'intervention d'entreprises privées dans les établissements (pour répondre à la volonté de professionnalisation des lycéens). Déséquilibre entre ces interventions par des structures ayant souvent beaucoup de moyens et représentant des secteurs par forcément durables, et les interventions d'association de l'ESS. Quel agrément pour les entreprises ?
 - Normalement pas de concurrence entre les deux. Puisque objectif entreprise = faire découvrir un secteur souvent à travers une seule intervention en classe. Alors que les objectifs des associations sont multiples (construction citoyenne, éducative, sensibilisation, projet culturel...), souvent sur plusieurs séances.
 - Pas besoin d'agrément pour les entreprises, c'est aux équipes pédagogiques de construire l'intervention avec l'entreprise intervenant.



MODE D'EMPLOI SUR LES RÈGLES D'OR « COMMENT UNE ASSOCIATION PEUT TRAVAILLER AVEC L'INSTITUTION SCOLAIRE ? »

Réactions des participant.es de l'atelier

A noter : Toutes les associations ne sont pas sur des modèles d'entreprises, la très grande majorité sont non-employeuses et n'interviennent qu'avec des bénévoles.

- Remarque participant.es : Il faut questionner l'engagement pour l'intérêt général des intervenants en milieu scolaire. Les entreprises, au sens lucratif du terme, ne sont pas d'intérêt général puisqu'elles portent un intérêt particulier, celui de ses dirigeants/actionnaires.

MODE D'EMPLOI SUR LES RÈGLES D'OR « COMMENT UNE ASSOCIATION PEUT TRAVAILLER AVEC L'INSTITUTION SCOLAIRE ? »

Réactions des participant.es de l'atelier

Des difficultés partagées :

- Remarque participant.es : Complexité pour monter des activités malgré agrément. Cela nécessite un contact directe/individuel avec un enseignant. Difficulté d'aller trouver le bon contact dans l'établissement (souvent pas le chef d'établissement), nécessite une phase de prospection/démarchage difficile dans les établissements. Difficulté aussi sans doute partagée avec l'éduc national pour
 - Difficulté partagée par l'éducation nationale pour co-construire les projets et identifier les assos : comment savoir et comment faire savoir ?
 - Souvent fonctionnement sur la base de réseaux de connaissances personnelles via contact par un enseignant individuel. La liste des asso avec agréments est très réductrice car beaucoup d'associations ne sont pas répertoriées, surtout pour les assos locales ou à rayonnement régional.



MODE D'EMPLOI SUR LES RÈGLES D'OR « COMMENT UNE ASSOCIATION PEUT TRAVAILLER AVEC L'INSTITUTION SCOLAIRE ? »

Réactions des participant.es de l'atelier

Des difficultés partagées :

- Difficile de faire connaître les associations et les promouvoir au sein des établissements. L'idéal serait une cartographie des associations par thématiques et territoires.
- Les services de communication des rectorats sont sensés valoriser les actions des assos donc ne pas hésitez à les solliciter.

"LES MEILLEURS PROMOTEURS CE SONT LES ÉLÈVES."

- Remarque participant.es : En haute Garonne le département a produit un guide édité annuellement qui recense les associations ainsi que leur format d'intervention. Un focus sur la citoyenneté a été choisi mais pour la question actuelle cela pourrait inclure d'autres thématiques.
<https://www.haute-garonne.fr/service/le-parcours-laique-et-citoyen>.



MODE D'EMPLOI SUR LES RÈGLES D'OR « COMMENT UNE ASSOCIATION PEUT TRAVAILLER AVEC L'INSTITUTION SCOLAIRE ? »

Réactions des participant.es de l'atelier

Remarque participant.es :

- Sur la question du point d'entrée en établissement, les lycéens et lycéennes peuvent également être contacté.es via les CAVL/CAVC ou peut-être les éco-délégué.e.s.
- Dans les années 2013-2014 il y a eu les TAP, Temps d'Activités Péri-scolaires, qui ont été obligatoires à mettre en place réunissant Collectivités locales, écoles primaires et tissu associatif. Ce fut un chantier gigantesque, financé, avec de belles réussites et de gros échecs.
- En tant qu'acteurs associatifs, nous devons être pédagogues et ne pas s'étonner de rencontrer certaines résistances quand nous entrons dans l'enceinte de l'institution scolaire.*
- Existe-il d'éventuels soutien des académies à destination des juniors associations dans les établissement ?
 - A. Kherradji a découvert les JA cette année grâce à un séminaire où elles étaient présentées. Réseau des JA et leur relais est inégal selon les académies/départements. Rôle des JA important mais mal connu, même par l'éducation nationale.



PARTAGE D'EXPÉRIENCE DES PARTICIPANT.ES

Expérience des participant.es - RESSOURCES

Les impacts des projets jeunesse « Mon ESS à l'école » :
<https://lesper.fr/synthese-resultats-de-letude-dimpact-du-dispositif-mon-ess-a-lecole-annee-2019-2020/>

Etudes et enquêtes sur le bénévolat sur www.francebenevolat.org

Interventions en lycée pro et collège sur thème engagement et formation des délégués.
Ressources en ligne sur www.lafabriquededucpop.fr

Site internet de l'association Kurioz sous forme de boutique en ligne pour diffuser, vendre ou mettre à disposition gratuitement des outils pédagogiques (+ tuto pour utiliser ces outils) sur www.comprendrepouragir.org



PARTAGE D'EXPÉRIENCE DES PARTICIPANT.ES

Expérience des participant.es - FAVORISER L'ENGAGEMENT

Engagement en milieu scolaire via la démarche Junior Association

sperezpoveda@liguenouvelleaquitaine.org

Intervention dans les établissements scolaires de France Bénévolat et valorisation de l'engagement dans un CV bénévole

fb.bordeaux@francebenevolat.org

Fédération des Maisons des Lycéens (FDML) : assez engagée pour dynamiser les établissements et encouragé l'engagement des jeunes en milieu scolaire (formation à la vie associative, accompagnement des initiatives lycéennes, projets, actions au quotidien)



PARTAGE D'EXPÉRIENCE DES PARTICIPANT.ES

Expérience des participant.es - EXEMPLE D'INITIATIVES

Projets avec les écoles dans le cadre du Plan mercredi, savoir rouler à vélo, savoir nager (activités sportives)

Animations sur les ODD et l'engagement citoyen

contact@kurioz.org

Atelier radio avec le Collège de Blanquefort ainsi que le Lycée agricole de Blanquefort

direction@rigfm.fr

Exp'OSE concours d'éloquence ODD

expose@radsis.org

- Le Programme d'Aide pour la Réussite et l'Insertion (PARI)
- Le programme Lire et faire lire
- Les projets des associations sportives du collège et du lycée (unss)

Interventions sur le cybersexisme – cyberharcèlement (nouveau sujet qui émerge sur lequel des projets peuvent se créer)

contact@kurioz.org

Toutes les associations et Collectifs qui interviennent en milieu scolaire dans le cadre du Festival Alimenterre et celui du Festival des Solidarités, deux dispositifs nationaux relayés aux niveaux régionaux.

Institut des Afriques avec Cœur Soleil sur ODD

coeursoleil@free.fr

Le syndicat SNRL a mis en place des Formations destinées aux professionnel.les des radios associatives sur l'éducation aux Médias et à l'Information pour permettre à ces professionnel.les de mettre des Ateliers radios en milieu scolaire. En Aquitaine, le CLEMI qui réalise cela gratuitement.

Mon ESS à l'école : Projet de classe mon ESS à l'Ecole

lucile.marsault@lesper.fr

<https://lesper.fr/mon-ess-a-lecole/>



PARTAGE D'EXPÉRIENCE DES PARTICIPANT.ES

Expérience des participant.es - LIEN ASSOCIATION – CADRE SCOLAIRE

Chaque lycée fonctionne différemment. Importance de la rencontre en présentiel : les associations peuvent venir faire une petite présentation à un enseignant pour créer du lien

Pour les interventions d'associations dans le 1er degré, importance en plus de la concertation avec la collectivité locale.

